

3. *Mettre en place un bus TIC à destination des seniors : le Mobi'Tic*

1. Contexte et description

L'accomplissement électronique et virtuel de toute une série de démarches sociales, économiques, administratives est parfois difficile pour les seniors et contribue au renforcement de leur isolement, voire de leur exclusion.

Ainsi, la Province de Liège a mis en place le Mobi'TIC, une structure mobile de soutien des acteurs locaux, pour l'organisation d'activités d'**initiation des seniors à l'utilisation d'Internet et des technologies numériques**.

Plus concrètement, des formateurs se rendent dans les communes pour former les 55 ans et plus qui ont des lacunes en matière informatique et/ou lors de l'utilisation des moyens actuels de communication.

Il s'agit au total de 19 modules de formation allant du niveau basique vers des applications plus pointues comme le « cloud », twitter, les achats en ligne, le fonctionnement de la tablette, etc.

2. Publics cibles

En principe, cela concerne toute personne domiciliée sur le territoire de la Province de Liège et âgée de 55 ans au moins, quelle que soit sa situation : pensionné, travailleur, chômeur, en recherche d'emploi. Cependant, au vu du succès de ce type de partenariat, les communes limitent l'accès aux seniors de leur territoire.

3. Parties prenantes

Outre la province, les parties prenantes peuvent être les administrations communales, les associations de seniors, mutuelles, bibliothèques, espaces publics numériques, etc.

4. Mise en œuvre

- Identifier des besoins des aînés sur la commune. Le rôle du Conseil consultatif des aînés est essentiel en la matière. Souvent, ce projet se greffe sur un cybercafé ;
- Prendre contact avec le Mobi'TIC de la Province de LIEGE ;
- Rechercher un local adéquat (chaleur, accès, etc.) et correctement équipé (wifi, ordinateurs) ;
- Avoir une communication concernant les séances de formation (via le journal local) ;
- Avoir un système de gestion des inscriptions (listes) et de répartition entre les groupes au sein de la journée.



5. Conditions de réussite

- Un local adapté et correctement équipé ;
- Une bonne gestion des inscriptions et des présences afin d'éviter que certaines personnes s'inscrivent et puis ne viennent pas ou qu'elles changent de groupe ;
- Une bonne communication sur les dates et les thématiques proposées ;
- La taille du groupe doit rester gérable (maximum 20 personnes réparties en deux groupes sur la journée).

6. Pratiques exemplatives

Le **PCS d'Amay** propose un Mobi'Tic à ses citoyens. Il regroupe 12 participants par atelier et les thématiques sont définies par les membres du Conseil consultatif des aînés.

Les **PCS de Tinlot, Dalhem, Malmedy, Stavelot, Trooz et Seraing** proposent aussi ce service sur leur commune.

Contact :

Commune/association : PCS de la Commune d'Amay

Nom : Pascale UYTTEBROECK

Téléphone : 085/83.08.07

Mail : pascale.uytebroeck@amay.be

